

01

La chaleur est livrée au pied de l'immeuble dans un local technique appelé **sous-station (point de livraison)**.

02

Dans la sous-station, le fluide chaud transfère sa chaleur aux installations du bâtiment via un **échangeur** qui assure une séparation physique du réseau de chaleur en provenance de l'unité de production (réseau primaire) et du réseau de l'immeuble dit « secondaire » qui distribuera la chaleur et l'Eau Chaude Sanitaire (ECS) dans chacun des espaces raccordés. C'est dans la sous-station que le **comptage de la chaleur** est effectué.

03

Une fois chauffée, l'eau emprunte ensuite les canalisations privées de votre bâtiment pour alimenter vos radiateurs, planchers chauffants et, le cas échéant, vous fournir de l'eau chaude sanitaire.

04

Après son passage dans la sous-station, l'eau du réseau de chaleur repart refroidie puisqu'elle a "livré" une partie de sa chaleur, en direction de la chaufferie où elle est à nouveau réchauffée.